

A l'attention des parents d'élèves du collège Marie-Amélie Le Fur

Madame, Monsieur,

Votre enfant est scolarisé actuellement au collège Marie Amélie Le Fur, il va y suivre sa scolarité jusqu'en 3^{ème}.

Une orientation véritablement choisie et préparée est la condition essentielle d'une **réussite scolaire**. La **psychologue de l'Education Nationale spécialisée en orientation scolaire et professionnelle** participe, avec l'ensemble de l'équipe éducative, à l'observation des élèves et à la mise en place de mesures d'aides personnalisées.

Son rôle est :

- D'accompagner chaque élève dans le but de favoriser leurs apprentissages et leur adaptation scolaire,
- De leur offrir un espace d'écoute et d'échange
- De les aider à faire le point sur ses aptitudes, ses intérêts et ses motivations
- De participer aux actions de prévention et remédiation auprès d'élèves rencontrant des difficultés, en situation de handicap et rupture scolaire

Les élèves qui le souhaitent peuvent être reçus par la Psy-EN pour un temps d'écoute et d'échange garantissant la confidentialité des propos, dans le cadre du Code de Déontologie des Psychologues. Votre enfant peut aussi être reçu à la demande de l'équipe éducative. De plus, des ateliers collectifs sont susceptibles d'être organisés au sein du collège tout au long de l'année.

Une rencontre peut aussi être organisée à votre demande et en votre présence.

Vous pouvez être reçus :

☞ **Au collège :**

Le mercredi matin et le vendredi matin.

Demande de rendez-vous par l'ENT ou directement le jour de la permanence.

☞ **Au Centre d'Information et d'Orientation de Savigny le Temple** (service public gratuit) :

Pour des entretiens personnalisés sur rendez-vous :

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Ouvert pendant les vacances scolaires (sauf vacances de Noël)

La Psy EN est présente toute l'année et peut être amenée à recevoir votre enfant.

Si vous n'êtes pas d'accord avec cela, veuillez l'indiquer par écrit sur papier libre dans une enveloppe libellée à l'attention de Mme Paulo, Psychologue de l'Education Nationale.

QUE FAIT UNE PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ?

Le Psy EN reçoit des élèves et leur famille. Il peut proposer des entretiens individuels, mais aussi des séances en classes ou des temps collectifs. Dans toutes ses activités, le psy EN se montre à l'écoute et bienveillant. Le psychologue de l'éducation nationale est soumis au secret professionnel.

Le bien être et santé mentale

- Climat scolaire
- Expression des émotions
- Compétences psychosociales
- Estime de soi



Les compétences à s'orienter

- Connaissance de soi
- Méthodologie et élaboration du projet
- Prise de décision

L'apprentissage

- Difficultés scolaires
- Troubles de l'apprentissage
- Accompagnement vers les enseignements adaptés



Le décrochage

- Motivation, persévérance et épanouissement
- Réunion de suivi des élèves

AVEC QUI LE PSY EN PEUT-IL TRAVAILLER ?

- Les familles
- Les équipes éducatives
- Les équipes de direction
- Les professionnels médico-sociaux
- Les institutions (CMP, MDPH,...)



<https://orientation.ac-creteil.fr/connec-toi-a-ton-avenir/>

La Psy EN est présente toute l'année et peut être amenée à recevoir votre enfant. Si vous n'êtes pas d'accord avec cela, veuillez l'indiquer par écrit sur papier libre dans une enveloppe libellée à l'attention de Mme Paulo, Psychologue de l'Education Nationale.